

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1466

Artikel: Sur le suicide des jeunes...
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le suicide des jeunes...

Le suicide serait la seconde cause de mort pour les jeunes de 15 à 25 ans – la première étant les accidents.

Elu au Grand Conseil vaudois en 1994, la première motion que je présentai demandait la création d'une unité d'accueil pour les adolescents suicidaires, c'est-à-dire pour ceux ou celles qui, ayant fait une première tentative, remis sur pied après un lavage d'estomac ou après qu'on leur eut recousu les veines du poignet, sont abandonnés à eux-mêmes et récidivent.

J'avais connu des cas, et un professeur de psychiatrie genevois, qui venait d'être nommé à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, s'intéressait à la question.

Donc, ma motion a été renvoyée à une commission, qui s'est réunie pour en discuter et voir s'il fallait en recommander l'acceptation au Grand Conseil.

Cette commission était présidée par une radicale, qui allait devenir quelques années plus tard conseillère d'Etat. Or non seulement elle était opposée à ma motion – ce qui était son droit le plus strict – mais elle fit tout pour que ma motion ne soit pas acceptée. Après une discussion très vive, au

cours de laquelle j'eus la surprise d'entendre une dame éminente respectable – libérale celle-là – déclarer qu'une unité d'accueil était inutile, puisque l'Eglise faisait déjà tout le nécessaire, on passa au vote. La majorité décida de proposer le rejet, cependant que la minorité – des socialistes, un UDC – proposait au contraire de l'accepter. Je décidais donc de rédiger un rapport de minorité, et priai pour cela la secrétaire de bien vouloir me faire parvenir les notes de séance.

Ces notes, je ne les ai jamais eues! Elles avaient été communiquées à la présidente, qui surchargée de travail, n'avait pas eu le temps de rédiger son rapport de majorité. Je demandai alors qu'on me fasse parvenir une copie. Cette copie, je ne l'ai jamais obtenue. Et j'ai appris par la suite que la présidente avait fait pression pour qu'on ne me l'envoie pas.

Devant le Grand Conseil j'ai dû donc présenter mon rapport sans avoir ces notes, qui m'auraient été nécessaires pour palier les défaillances de ma mémoire. Au cours de la discussion, une autre surprise m'attendait: celle d'entendre un médecin – radical comme la présidente – proposer lui aussi de refuser ma motion.

Deux aspects remarquables dans cette prise de position: ce médecin, je le connaissais bien du temps où il était socialiste, ami de Pierre Graber qu'il tutoyait. C'était un de mes anciens élèves, et pas n'importe lequel: son père avait été mon maître. Et lui avait habité chez moi, à Grandvaux, d'une part parce qu'il était en pétard avec son père (ce sont des choses qui arrivent à beaucoup d'adolescents), et d'autre part parce qu'il y avait à Grandvaux une petite Anne ou une petite Caroline ou une petite Marie-Jeanne dont il était amoureux et qu'il pouvait rencontrer plus commodément. Le père m'avait été très reconnaissant de l'avoir accueilli et recueilli chez moi. J'ai encore le livre qu'il m'a donné pour me remercier. Autre aspect remarquable: les raisons qu'il donnait de son opposition. Si l'unité d'accueil était acceptée, elle serait ouverte au CHUV, à Lausanne. Ce qui nuirait aux gens du Pays d'En-Haut où il exerçait son métier, lesquels tiennent apparemment à leurs adolescents suicidaires et ne voudraient s'en dessaisir sous aucun prétexte.

On a le sens de l'essentiel ou on ne l'a pas: ma motion a été refusée! Et, semble-t-il les jeunes suicidaires continuent de récidiver. Jeanlouis Cornuz

NOTE DE LECTURE

Maeterlinck, l'homme de théâtre

DANS LA PIÈCE de Maeterlinck, *Les Aveugles*, la didascalie (les indications de mise en scène de l'auteur) plante le décor. «Une forêt septentrionale d'aspect éternel sous un ciel étoilé». Et au-dessous des étoiles, des silhouettes sombres bornent l'espace, mi-arbres, mi-humains, calfeutrés dans la tristesse. Des forêts septentrionales, une poésie livide, des destins tragiques, des gens qui se noient. Une symbolique si marquée, que souvent on a considéré le travail de Maeterlinck comme relevant d'un théâtre littéraire: au fond, il sacrifiait le dramatique au poétique. Les Editions Antipodes ont profité de l'adaptation des *Aveugles*, à la Grange de Dorigny à Lausanne, pour rééditer cette œuvre, injustement méconnue de Maurice Maeterlinck; elle est enrichie d'un

texte de Danielle Chaperon et illustrée par les magnifiques dessins de Serge Cantero. La préface situe le contexte littéraire et artistique qui prévaut au moment où Maeterlinck fait paraître son œuvre théâtrale; elle permet de corriger un malentendu. Danielle Chaperon, professeure à l'Université de Lausanne, rappelle la confrontation entre les naturalistes et les symbolistes dont fait partie Maeterlinck. Une confrontation particulièrement exacerbée autour du théâtre qui, à l'époque, était l'activité «littéraire» la plus gratifiante socialement et la plus profitable économiquement. Et Maeterlinck, contrairement à ce que l'on a tendance à penser aujourd'hui, a rénové totalement la conception de l'espace scénique. Fini les décors réalistes, place au rêve, au symbole, à l'invisible. Dans

Les Aveugles, comme d'ailleurs dans *Pelléas et Mélisande*, mis en musique par Debussy, le texte sert à réveiller les processus psychiques, étranges, surnaturels alors que les corps se confinent dans une immobilité tremblante et fragile. Dans la pièce actuellement jouée à Dorigny, les aveugles restent côte à côte, ayant perdu leurs repères géographiques, loin de leurs foyers, abandonnés dans cet espace scénique qui devient hostile. Ainsi les personnages, comme les spectateurs, restent dans l'obscurité, étrangers à eux-mêmes et aux autres. Un miroir sans reflet. *gs*

Maurice Maeterlinck, *Les Aveugles*, préface de Danielle Chaperon, illustration de Serge Cantero. *Les Aveugles* se joue à la Grange de Dorigny à Lausanne jusqu'au 25 mars 2001.